



Organisation pour la Sauvegarde des Droits des Enfants Organization for the Protection of Children's Rights

Communiqué... Communiqué ... Communiqué

Pour diffusion immédiate

Drame familial à Otterburn Park

À qui la responsabilité?

Montréal, le 24 juillet 2003 – Ce matin encore, les médias nous apprenaient qu'un père de famille, après avoir été avisé par sa femme de leur rupture imminente, a abattu cette dernière ainsi que ses deux filles âgées de 12 et 15 ans avant de s'enlever la vie.

Qu'est ce qui peut bien pousser un parent à commettre un acte aussi extrême? Est-ce là l'acte d'un parent qui n'aime pas ses enfants ou bien s'agit-il plutôt d'effets indésirables tributaires d'une culture qui alimente les conflits plutôt que de les prévenir? Le meurtre et le suicide sont des gestes qui traduisent le désespoir d'une personne qui croit avoir tout perdu ou tout perdre, qui ne sait plus où se tourner pour obtenir de l'aide et qui a perdu la capacité de faire la juste part des choses.

À ce titre, il est légitime de se demander ce que nous aurions pu faire collectivement pour soutenir cette personne en détresse et prévenir un tel drame. Actuellement, les couples en situation de crise ne sont pas suffisamment informés et sensibilisés et/ou n'ont tout simplement pas accès à des outils et ressources leur permettant de résoudre pacifiquement leurs différends et d'assumer pleinement leurs responsabilités en ce qui a trait au bien-être de leurs enfants. Tandis que le système de justice familial actuel, avec ses coûts astronomiques, son processus accusatoire et sa lourdeur, contribue plus souvent qu'autrement à exacerber une situation déjà très chargée émotionnellement et douloureuse.

« L'Organisation pour la Sauvegarde des Droits des Enfants (OSDE) tente depuis plusieurs années d'inciter les différentes instances gouvernementales à mettre en œuvre les principales recommandations découlant des nombreux projets de recherche et congrès internationaux qu'elle a menés sur la situation de la famille au Canada et ailleurs dans le monde », indique **M. Riccardo Di Done**, Président-fondateur de l'organisme de bienfaisance. « La médiation familiale gratuite et obligatoire, la création d'une cour spécialisée dans le règlement des conflits familiaux, la création d'un programme de formation sur les responsabilités parentales intégré au système d'éducation s'adressant aux étudiants de niveaux primaire et secondaire ainsi que l'instauration d'un système de réconciliation pour les couples en difficulté comptent parmi les mesures intégrées prônées par L'OSDE qui, si elles avaient été implantées, auraient pu contribuer à prévenir ces terribles drames », note **M. Di Done**.

En tant que société, il est de notre responsabilité de fournir aux parents les incitatifs et outils nécessaires pour leur permettre de faire les meilleurs choix pour le bien être tant de leurs enfants que d'eux-mêmes et de tous les autres membres de la famille. Combien d'autres victimes innocentes pouvons-nous tolérer avant d'agir?

POUR L'AMOUR DE NOS ENFANTS!

- 30 -

Siège social/Head Office
Riccardo Di Done
5167, Jean-Talon est, # 370
St-Léonard, Qc
H1S 1K8
Tél.: (514) 593-4303
Fax: (514) 593-4659

Québec
Riccardo Di Done
2360, Chemin Ste-Foy, # 450
Sainte-Foy, Qc
G1V 4H2
Tél.: (418) 650-2105
Fax: (418) 650-2164

Alberta
Dr. Arthur Neumann
300 Lausage Center
10140, 117^{ème} sud
Edmonton, Alta
T5K 1X3
Tél.: (780) 488-1199
Fax: (780) 488-3755

Colombie-Britannique
Me Peter Allik-Petersenn
205-141 rue Victoria
Kamloops, C.B.
V2C 1Z5
Tél.: (250) 828-9545
Fax: (250) 828-1297

Site Internet/Web Site
www.osde.ca
Courriel/email
Info@osde.ca

No de charité enregistré
Charitable Registration Number
11906-9821-RR001

Information: Pascal Fischer
(514) 593-4303 pfischer@osde.ca